



AVIS PUBLIC

RÔLE TRIENNAL 1^{RE} ANNÉE

AVIS AU PUBLIC est par les présentes donné, par la directrice générale de la municipalité de Mayo.

QUE le rôle triennal de l'évaluation foncière de la municipalité de Mayo pour les années 2027, 2028 et 2029 a été déposé au bureau du soussigné situé au : 20, chemin McAlendin, Mayo (Québec) J8L 4J7, le 21 août 2026 à 12h39.

QUE toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux de l'Hôtel de Ville, lesdits rôles;

Une demande de révision prévue par la section 1 du chapitre X de la Loi sur la fiscalité municipale doit être déposée avant le 1^{er} mai 2027;

La demande de révision doit être faite sur le formulaire prévu à cet effet et être accompagnée du montant d'argent prescrit par le règlement numéro 113-2010 et ses amendements, à défaut de quoi elle est réputée ne pas avoir été déposée. Le formulaire ainsi que le règlement numéro 113-2010 sont disponibles à la MRC de Papineau située au : 266 rue Viger, Papineau, Québec, J0V 1R0;

Le dépôt de la demande est effectué par la remise du formulaire dûment rempli ou par son envoi par courrier recommandé à la MRC de Papineau, situé au : 266, rue Viger, Papineauville, Québec, J0V 1R0;

Dans le cas où la demande est effectuée par la remise du formulaire dûment rempli, elle est réputée avoir été déposée le jour de sa réception. Dans le cas où elle est envoyée par courrier recommandé, la demande est réputée avoir été déposée le jour de son envoi.

DONNÉ à Mayo, Québec, ce 27^e jour du mois d'août 2026

Lucille Labonté

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussignée Lucille Labonté, directrice générale et greffière-trésorière de la municipalité de Mayo, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-dessus, en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil, le 27 août 2026, entre 8h et 16h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 27 août 2026.

Lucille Labonté

Directrice générale et greffière-trésorière